

Un dispositif qui met l'accent sur l'apprentissage à distance, l'analyse de pratique et la résolution de problèmes

Responsable d'équipe dans des organisations sociales & médico-sociales avec Brevet Fédéral

NOUVEAU

50% à distance - 50% en présentiel
 Une soirée, un samedi matin
 toutes les 2 semaines



avec les aides fédérale et cantonale,
 un projet de formation accessible...

La fonction de responsable d'équipe vous est souvent proposée et/ou vous y accédez parce que vous êtes reconnu comme « un bon professionnel » dans votre domaine de compétences. Synonyme de promotion pour chacune des parties, on en oublie qu'il s'agit d'exercer un autre métier et donc de mettre en œuvre d'autres compétences pour lesquelles il est nécessaire de se former : **conduire une équipe, ça s'apprend !**

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

A vous qui :

- **occupez un poste** de responsable d'équipe (RE) dans une organisation sociale (OS) ou médico-sociale (OMS) telles que les EMS, les institutions pour personnes handicapées, les institutions socio-pédagogiques, les organisations d'aide et de soins à domicile ou encore les institutions actives dans le champ de l'insertion sociale et/ou professionnelle
- **combinez des activités de conduite d'équipe avec celles socio-éducatives** ou encore soignantes et intégrez les différents rôles.

2 POSSIBILITES

Les 4 modules de formation peuvent être suivis dans le but de se présenter à l'examen professionnel fédéral et obtenir le titre professionnel de Responsable d'équipe dans des organisations sociales et médico-sociales. L'aide financière fédérale et l'aide cantonale vous sont ouvertes si vous remplissez les critères requis.

Ces mêmes modules peuvent être choisis en fonction de besoins de formation continue sans volonté de viser le titre fédéral. Dans cette situation, vous ne pourrez pas faire de demande de soutien financier et les conditions d'admission à l'examen fédéral ne sont pas applicables.

CONDITIONS D'ADMISSION A L'EXAMEN FEDERAL

- Etre titulaire d'un certificat fédéral de capacité, d'un titre tertiaire ou d'un titre jugé équivalent dans le domaine du social ou de la santé et pouvant justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans au moins à un taux minimum de 60% dans le domaine du social ou de la santé, ce après avoir achevé la formation initiale ;
- Ou être titulaire d'un certificat fédéral de capacité, d'un titre tertiaire ou d'un titre jugé équivalent en dehors du domaine du social ou de la santé et peuvent justifier d'une expérience professionnelle de 4 ans au moins à un taux minimum de 60% dans le domaine du social ou de la santé, ce après avoir achevé la formation initiale et possède les connaissances de la branche requises ;
- Justifier d'une expérience de conduite d'équipe d'une année dans le domaine du social et de la santé ;
- Présenter les 4 attestations de compétences
- S'être acquitté de la taxe d'examen.

INFORMATIONS GENERALES

DUREE TOTALE : 35 jours répartis sur 17 mois ou à étaler sur au maximum 8 ans

MODULES : 4 modules validés par une attestation de compétences

ORGANISATION : 1 lundi soir de 17 :30 à 21 :00 à distance en présence d'un formateur suivi d'un samedi matin de 8 :30 à 12 :00 en présentiel toutes les 2 semaines

LIEU DU PRESENTIEL : JeunComm Formation – Avenue de la Borde 14 – 1018 Lausanne / ou sur site

HORAIRES : 17 :30 - 21 :00 / 8 :30 – 12 :00

PRIX (SANS LES AIDES PUBLIQUES) : CHF 12'850.- + taxe d'examen CHF 900.-*

PRIX (AVEC LES AIDES PUBLIQUES/VD) : CHF 3'925 soit 109.-/jour de formation

PROGRAMME DE FORMATION

L'offre de formation s'articule autour de 4 modules et d'un accompagnement du parcours :

0. Accompagnement du parcours :
 - a) Au démarrage : 1 jour en présentiel
 - b) S'approprier le profil professionnel : 2 heures
 - c) Apprendre à apprendre : 2 heures
 - d) Suivi pour le travail d'examen – 1 soirée à distance & 12 heures d'accompagnement
1. Module 1 : Se conduire / se gérer soi-même
2. Module 2 : Conduire autrui
3. Module 3 : Planifier et assurer l'organisation de l'équipe
4. Module 4/5 : Fixer des objectifs et assurer la qualité

L'organisation de la formation qui prévoit que le 50% du temps se déroule à distance s'appuie sur un concept pédagogique bien connu appelé [« la classe inversée »](#) porté par une figure emblématique des sciences de l'éducation Marcel Lebrun.

En quelques mots, il s'agit d'organiser le temps à distance en amont du présentiel comme un espace consacré à sa préparation, raison pour laquelle nous avons fixé le lundi soir à distance et le samedi matin qui suit qui est consacré à la rencontre qui permet l'expérimentation, la confrontation et les clarifications utiles aux participants pour préparer le transfert des acquis de la formation sur leur lieu de pratique. A partir de ressources fournies ou recherchées par les participants, les contenus de formation sont travaillés, approfondis à distance en présence d'un formateur par le biais de missions collaboratives, d'exercices divers, de présentations les uns aux autres.

La particularité de ce dispositif, dans le présentiel, est aussi de favoriser l'« **apprendre par l'analyse de pratiques professionnelles** » comme outil de formation pour renforcer l'identité, développer les compétences requises pour l'exercice de l'activité et entre autres accroître le niveau d'expertise. Nombreux sont les auteurs aujourd'hui à considérer l'analyse de pratiques professionnelles en travail social comme un outil au service de la qualité des prestations fournies à des bénéficiaires.

L'ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS fait partie du dispositif de formation et permet aux participants de s'approprier le profil de la profession, de travailler sur l'émergence d'une identité professionnelle de *Responsable d'équipe dans des organisations sociales et médico-sociales* et est utile pour se préparer aux examens face à des collègues d'expert. Une partie est aussi consacrée à poser des éléments de connaissance sur l'adulte en formation et les besoins inhérents à la reprise d'un parcours de formation.

JOUR 1 : DEMARRER SA FORMATION

Intentions de PARTENAIRE FORMATION.CH :

- Constituer le groupe
- Présenter le dispositif et les méthodologies de travail (auto-évaluation, travail à distance, analyse de pratiques professionnelles, gestion de projets, approche par problème, travailler avec une plateforme d'apprentissage)
- Informer pour réaliser son auto-évaluation au regard du profil professionnel du spécialiste de la migration pour identifier les zones de force et de fragilité qu'il s'agira de renforcer.
- Introduire la formation à distance sur « apprendre à apprendre » et engager le travail à partir de ce support
- S'approprier la plateforme d'apprentissage Moodle.

Durée : 1 jour en présentiel (6 heures)

APPRENDRE : QUELQUES TECHNIQUES POUR OPTIMALISER SON PARCOURS DE FORMATION

Objectifs pédagogiques :

- Présenter les éléments qui émergent comme étant significatifs pour son propre processus d'apprentissage à partir des ressources en ligne mises à disposition
- Repérer pour nommer explicitement les ressources à activer tout au long de son parcours de formation
- Échanger pour construire une organisation de travail/de vie qui permette de respecter les temps de formation en présentiel, de travail personnel, et ceux consacrés aux travaux de validation des modules.

Modalité pédagogique : Mooc à disposition – travail réflexif à restituer – feedback

L'AUTO-EVALUATION DES COMPETENCES DU RESPONSABLE D'EQUIPE COMME FIL CONDUCTEUR DE SON PARCOURS DE FORMATION

Objectifs pédagogiques :

- Partager en sous-groupe son auto-évaluation au regard du profil professionnel du Responsable d'équipe pour inventorier à plusieurs les ressources possibles à activer
- S'approprier le concept de compétences transversales pour alimenter leur auto-évaluation dans le journal de bord.

Modalité pédagogique : travail autonome et 2 séances de coaching d'une heure en collectif

SUIVI DU TRAVAIL D'EXAMEN

Objectifs pédagogiques :

- Décrire une situation professionnelle qui donne accès au travail réel du participant qui démontre la mobilisation des compétences attendues d'un responsable d'équipe qui sont nommées dans le règlement de la profession
- Poser les pistes d'analyse de ladite situation.

Modalité pédagogique : une soirée à distance en collectif, du travail autonome et 4 séances de coaching d'une heure en collectif

Durée : 18 heures

Coût : CHF 1'350.-

Module 1 : Se conduire / se gérer soi-même

Compétences opérationnelles :

D : Concevoir ses tâches de conduites de façon orientée sur les valeurs et la réflexion

D1 – Agir conformément à la ligne de conduite de l'organisation et en tirer sa propre attitude de conduite

D2 – Mettre en œuvre les ressources nécessaires pour accomplir sa fonction de conduite

D3 – Présenter sa propre conception des tâches de conduite et la développer de façon ciblée

D4 – Démontrer une pratique réflexive concernant sa propre attitude et ses actions personnelles et en tirer des conséquences pratiques

Compétences personnelles et sociales :

- Être un modèle en tant que responsable d'équipe
- Démontrer une compréhension claire des rôles et respecter les principes éthiques
- Assurer le Work-Life Balance de façon proactive
- Faire preuve de loyauté envers l'institution
- Être prêt à se développer et à suivre des formations continues
- Démontrer de la flexibilité
- Développer des solutions créatives (intégrer les différentes notions et domaines pour mettre en place un concept)

Attestation de compétences

Mes ressources et leur mise en œuvre dans mon quotidien de conduite

Réfléchir aux résultats d'analyse de la personnalité et à l'aide de situations pratiques de conduite, expliquer et montrer l'utilisation des ressources disponibles.

- **Préparation individuelle** : 4 heures
- **Échanges oraux en groupes de 3 personnes** : 30' par participant

Critères d'évaluation :

- Présentation compréhensible et argumentée (ex : flipchart, bref rapport) des ressources disponibles. Points forts et points faibles
- Montrer leur application efficace dans des situations de conduite concrètes
- Réflexion et mise en évidence des conséquences pour le développement personnel

Durée : 6 jours

Coût : CHF 2'250.- (y compris l'évaluation du module)

Estimation du temps de travail personnel : 20 heures

Lectures – recherches documentaires – exercices - réalisation du travail de validation du module –

Le certificat modulaire est délivré si l'évaluation du module est réussie **et** le taux d'absence aux séquences de formation n'excède pas les 10%.

Module 2 : Conduire autrui

Compétences opérationnelles :

A : Mettre en œuvre des objectifs et exigences de l'organisation avec l'équipe

A3 – Intégrer le travail interdisciplinaire dans le processus de mise en œuvre

B : Promouvoir la collaboration au sein de l'équipe

B2 - Mener des entretiens avec les parties prenantes (internes et externes) adaptés aux interlocuteurs

B3 – Préparer des séances, les conduire et en assurer le suivi

B4 – Diriger et soutenir l'équipe dans des processus et des projets de changements

B5 – Participer au recrutement de nouveaux collaborateurs

B6 – Assurer l'intégrité de l'équipe

B7 – Traiter les conflits au sein de l'équipe et définir les mesures à prendre

B9 – Développer une culture d'équipe avec les collaborateurs

B10 – Préparer et donner une présentation au groupe

C : Assurer la conduite des membres de l'équipe

C1 – Planifier, conduire et évaluer les entretiens avec les collaborateurs de façon ciblée

C2 – Donner et recevoir un feed-back sur l'exécution des tâches de l'équipe

C3 – Identifier et promouvoir le potentiel des collaborateurs

C4 – Traiter les violations des règles établies et agir conformément aux dispositions institutionnelles et légales

Compétences personnelles et sociales :

- Démontrer une capacité relationnelle, par ex : de l'empathie
- Être un modèle en tant que responsable d'équipe
- Développer des solutions créatives
- Savoir prendre du recul
- Démontrer une capacité d'écoute et de non-jugement
- Avoir le sens de l'organisation
- Avoir une rigueur intellectuelle
- Démontrer de la flexibilité
- Faire preuve d'ouverture d'esprit et de flexibilité pour de nouvelles formes de gestion et d'organisation au niveau de l'équipe
- Développer une pensée en réseau
- Démontrer de la loyauté envers l'organisation

Attestation de compétences

Description et analyse d'une situation de conduite exigeante avec des collaborateurs

D'une situation de départ décrite pour en comprendre le contexte et les enjeux, le texte

présente la démarche choisie pour le traitement de la situation, l'identification es éléments qui ont bien fonctionné et ceux qui, a contrario, doivent être revisités dans leur mise en œuvre pour conclure sur ce que vous déduisez pour la suite de votre travail en qualité de *responsable d'équipe*.

Les situations sont partagées au sein du groupe.

Critères d'évaluation :

- Le texte comporte 4'000 signes (espaces compris)
- Le contexte et la description permettent aux auditeurs de participer à l'analyse pendant le temps d'oral
- Les axes d'analyse de la situation fournis dans l'écrit sont pertinents au regard de la situation
- La situation est présentée par oral au sein du groupe

Durée : 9 jours

Coût : CHF 3'300.- (y compris l'évaluation du module)

Estimation du temps de travail personnel : 50 heures

Lectures – recherches documentaires – exercices - réalisation du travail de validation du module –

Le certificat modulaire est délivré si l'évaluation du module est réussie **et** le taux d'absence aux séquences de formation n'excède pas les 10%.

Module 3 : Planifier & assurer l'organisation de l'équipe

Compétences opérationnelles :

B : Promouvoir la collaboration au sein de l'équipe

B1 - Planifier et mettre en œuvre les activités et les projets en vue d'atteindre les objectifs

F : Mettre en œuvre les processus organisationnels et opérationnels

F1 – Participer à la préparation du budget global

F2 – Justifier et respecter le budget des activités de l'équipe

F3 – Établir la planification des tâches de l'équipe en fonction des exigences légales et opérationnelles

F4 – Planifier et respecter les délais et les échéances des tâches de l'équipe

F5 – Superviser l'approvisionnement en matériel selon les spécifications du budget

F6 – Rédiger des documents de façon compréhensibles pour le public cible

F7- Participer à l'élaboration des descriptions de poste selon les exigences de l'organisation

F8 – Participer à la préparation des certificats de travail conformément aux directives de la direction de l'organisation

F9 – Respecter les exigences légales concernant les collaborateurs et les bénéficiaires

F10- Assurer une utilisation durable des ressources

Compétences personnelles et sociales :

- Être un modèle en tant que responsable d'équipe
- Développer des solutions créatives (intégrer les différentes notions et domaines pour mettre en place un concept)
- Faire preuve d'ouverture d'esprit et de flexibilité pour de nouvelles formes de gestion et d'organisation au niveau de l'équipe
- Démontrer de la flexibilité
- Développer une pensée en réseau
- Assurer le Work-Life Balance de façon proactive
- Démontrer une compréhension claire des rôles et respecter les principes éthiques
- Avoir le sens de l'organisation
- Avoir une rigueur intellectuelle
- Démontrer une capacité relationnelle, par ex : de l'empathie

Attestation de compétences

Étude de cas – résolution de problèmes – 60'

Critères d'évaluation :

- Le cas présenté est reformulé pour justifier de sa compréhension
- Les enjeux sont nommés
- Des ressources pertinentes pour sa résolution sont mobilisées
- La restitution témoigne de postures attendues en qualité de *responsable d'équipe*



Durée : 9 jours

Coût : CHF 3'300.- (y compris l'évaluation du module)

Estimation du temps de travail personnel : 50 heures

Lectures – recherches documentaires – exercices - réalisation du travail de validation du module –

Le certificat modulaire est délivré si l'évaluation du module est réussie **et** le taux d'absence aux séquences de formation n'excède pas les 10%.

Module 4/5 : Fixer des objectifs et assurer la qualité

Compétences opérationnelles :

A : Mettre en œuvre des objectifs et exigences de l'organisation avec l'équipe

- A1 - Élaborer et atteindre les objectifs opérationnels de l'équipe et les priorités (pour soi-même et pour l'équipe) conformément à la mission et à la stratégie de l'organisation
- A2 – Prendre en compte la diversité et l'interculturalité dans les relations avec les parties prenantes (internes et externes) lors de la mise en œuvre des objectifs développés

B : Promouvoir la collaboration au sein de l'équipe

- B5 – Participer au recrutement de nouveaux collaborateurs de l'équipe
- B8 – Contribuer à la protection de la santé des collaborateurs

E : Assurer la qualité des prestations auprès des bénéficiaires

- E1 – Assurer et développer les processus de prise en charge des bénéficiaires conformément au mandat de l'organisation
- E2 – Participer au développement des concepts et processus pour l'accompagnement et/ou les soins des bénéficiaires
- E3 – Mettre en œuvre et assurer le respect des normes de qualité pour l'accompagnement et/ou les soins des bénéficiaires
- E4 - Concevoir et garantir la communication interne et externe avec les proches et les représentants légaux
- E5 – Agir conformément aux règlements internes de l'organisation en cas de plaintes

Compétences personnelles et sociales :

- Démontrer de la loyauté envers l'organisation
- Savoir accepter les critiques
- Être capable de faire une introspection (autoréflexion)
- Être un modèle en tant que responsable d'équipe
- Développer une pensée en réseau
- Démontrer une compréhension claire des rôles et respecter les principes éthiques
- Avoir le sens de l'organisation
- Être prêt à se développer et à suivre des formations continues
- Faire preuve d'empathie, d'entregent et de capacité de médiation
- Développer des solutions créatives (intégrer les différentes notions et domaines pour mettre en place un concept)
- Assurer le Work-Life Balance de façon proactive
- Savoir prendre du recul
- Démontrer une capacité d'écoute et de non-jugement
- Avoir le sens de l'organisation
- Avoir une rigueur intellectuelle
- Démontrer une capacité relationnelle, par ex : de l'empathie
- Démontrer de la flexibilité

Attestation de compétences

Documenter une situation de conduite exigeante et réfléchir à son rôle de responsable assumé (travail à domicile, environ 20 000 signes, espaces compris)

- A. Description et analyse d'une situation de gestion (comportement face à une plainte / conflit au sein de l'équipe, etc.)
- B. Présenter, justifier et refléter de manière compréhensible la hiérarchie des objectifs et la méthode de résolution des problèmes

Estimation du temps de travail personnel : 80 heures

Lectures – recherches documentaires – exercices - réalisation du travail de validation du module –

Le programme de formation est construit de manière à permettre à toutes les personnes inscrites dans le cursus de se présenter à l'examen professionnel fédéral du brevet de "**Responsable d'équipe dans des organisations sociales et médico-sociales**". C'est donc à partir des documents officiels qui régissent la profession que la proposition de formation est développée. Vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante pour consulter toute la documentation :

<https://www.bp-teamleitung.ch/page-d-accueil/>

FINANCEMENT

Financement de la formation (35 jours y.c. certification) :	CHF	12'850.-
Taxe d'examen* :	CHF	900.-
Total :	CHF	13'750.-

La Confédération participe à hauteur de 50% de l'investissement en formation soit ici **CHF 6'425.- sans obligation de réussite aux examens**
www.sbf.admin.ch/contributions

Vous êtes salarié dans une entreprise/institution du canton de Vaud, la FONPRO contribue à :

- 25% de l'investissement en formation plafonné à CHF 2'500 soit ici **CHF 2'500.-**
- 100% de la taxe d'examen soit **CHF 900.-**

Votre participation financière se calcule comme suit :

Investissement total :	CHF	13'750.-
- Contribution de la Confédération 50% à déduire:	CHF	6'425.-
- Contribution Fonpro 25% à déduire :	CHF	2'500.-
- Prise en charge par la Fonpro-taxe examen* :	CHF	900.-

**Votre participation : CHF 3'925.- soit CHF 109.-/ jour de formation
 35 jours de formation et une procédure de qualification**

Les journées de formation choisies au titre de la formation continue sont facturées à CHF 300.- par jour et ne bénéficient pas d'aide financière.

RENSEIGNEMENT

PARTENAIRE FORMATION.CH

LAURENCE PERRETEN

laurence.perretten@partenaire-formation.ch

021 512 01 12

079 150 79 30

* Le montant de la taxe d'examen est susceptible d'être modifié pour chaque session d'examen

CALENDRIER

A disposition sur le site internet dans la rubrique « Infos pratiques » :

<https://www.partenaire-formation.ch/responsable-dequipe>

REPARTITION DU TEMPS DE FORMATION

- 105 heures de présentiel
- 105 heures en distance accompagnée
- 200 heures de travail personnel (y compris les lectures, les travaux de validation des modules et le projet final)

Responsable d'équipe dans des organisations sociales

BULLETIN D'INSCRIPTION

Informations personnelles :

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

NPA / Localité

Téléphone privé

Mail privé

Informations professionnelles :

Employeur

Adresse

NPA / Localité

Téléphone professionnel

Fonction dans l'institution

Mail professionnel

Adresse de facturation :

adresse personnelle

adresse professionnelle

Je m'inscris à :

cursus complet + examen

cursus sans évaluations modulaires

Montant :

CHF 12'850.- + finance d'examen

CHF 10'500.- (formation seule)

En cas de désistement, le montant dû est calculé comme suit :

- 60 jours avant le démarrage de la formation = 30% du prix
- 30 jours avant le démarrage de la formation = 80% du prix
- 10 jours avant le démarrage de la formation = 100% du prix

La formation démarre sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Le participant est responsable des démarches à entreprendre et des délais à respecter pour son inscription à l'examen professionnel fédéral de *Responsable d'équipe dans des organisations sociales et médico-sociales*.

Le signataire certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus et l'authenticité des diplômes et certificats remis dans son dossier et atteste avoir pris connaissance puis accepté les conditions générales annexées.

A réception du bulletin d'inscription, la démarche d'inscription se poursuit avec la remise d'un dossier (pièces usuelles à fournir) et la participation à un entretien avec la direction de **PARTENAIRE FORMATION.CH**

Lieu et date :

Signature :

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

INSCRIPTIONS

Elles sont enregistrées par ordre d'arrivée jusqu'à la limite des places disponibles.

Un délai d'inscription est fixé au plus tard à 10 jours avant la date de démarrage de la formation pour permettre à **PARTENAIRE FORMATION.CH** de confirmer la formation auprès de tous les partenaires : les participants et leurs employeurs ainsi que les formateurs ou le cas échéant d'annuler la session si le nombre minimum d'inscriptions n'est pas atteint.

Les participants reçoivent toutes les informations relatives au cours par mail y compris leur accès à la plateforme d'apprentissage Moodle.

LIEUX ET HORAIRES

PARTENAIRE FORMATION.CH louent des salles de formation auprès de partenaires qui exercent dans le champ de la formation. Les lieux sont choisis en fonction de leur situation géographique centralisée et favoriser ainsi les déplacements en transports publics. Les équipements des locaux font l'objet d'une attention particulière. **PARTENAIRE FORMATION.CH** peut organiser les formations dans d'autres cantons si régionalement, le nombre minimum de participants est atteint.

En principe, les horaires indicatifs sont : 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h15 ou encore 17h30-21h00. Deux pauses de 20 minutes sont intégrées dans ces propositions. La durée journalière de formation est de 6 heures. Si des modifications de l'horaire interviennent pour répondre à des contraintes particulières, le temps effectif de formation est **toujours** de 6 heures ou 2 X 3 heures.

SUPPORTS DE COURS

PARTENAIRE FORMATION.CH travaille avec une plateforme d'apprentissage Moodle. Dès la confirmation de la formation, les participants reçoivent un accès avec un mot de passe à changer et pourront ainsi bénéficier pendant toute la durée de la formation aux ressources mises en ligne par les formateurs. Ces ressources ne nécessitent pas d'être imprimées et peuvent être consultées depuis un ordinateur portable, tablette ou Smartphone. Le choix de l'impression est laissé libre à chacun en fonction de ses besoins et sensibilité.

FRAIS DE FORMATION

Aucune finance d'inscription n'est facturée. Seul le montant figurant sur le descriptif de la formation fait l'objet d'une facturation. La facture est envoyée dès la confirmation du cours et **payable avant** le démarrage de la session.

En cas d'échec à l'examen conduisant à l'obtention d'un brevet fédéral, l'accès à la session de formation suivante est ouvert sans frais. Seule la finance d'inscription à l'examen est due. **PARTENAIRE FORMATION.CH** propose un entretien pour accompagner le participant dans l'identification des zones de fragilité qui ont conduit à ce résultat.

DESISTEMENT

En cas de désistement, le montant dû est calculé comme suit :

- 60 jours avant le démarrage de la formation = 30% du prix
- 30 jours avant le démarrage de la formation = 80% du prix
- 10 jours avant le démarrage de la formation : 100% du prix

Un certificat médical ne donne pas droit au remboursement. La facture est due aux conditions ci-dessus.

PARTENAIRE FORMATION.CH se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant.

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

ATTESTATION

Un certificat modulaire est délivré si :

- L'évaluation du module est réussi
- Le taux d'absence aux séquences de formation n'excède pas les 10%
- Et qu'aucune facture ne soit en souffrance.

INSCRIPTION AUX EXAMENS FEDERAUX

Le participant est responsable des démarches à entreprendre et des délais à respecter pour son inscription à l'examen professionnel fédéral et pour d'éventuels dépôts de travaux d'examen.

RESPONSABILITE

Le signataire du bulletin d'inscription certifie l'exactitude des informations fournies et l'authenticité des diplômes et certificats remis dans son dossier.

PARTENAIRE FORMATION.CH décline toute responsabilité pour les vols et objets perdus par les participants dans les locaux dédiés à la formation.

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Le programme des formations, les prix et les conditions générales peuvent être modifiées en tout temps.

DISPOSITIONS RELATIVES A LA PROTECTION DES DONNEES

Les données des participants sont traitées dans le but pour lequel elles ont été collectées et sont proportionnelles aux besoins d'information liés aux activités de formation. Elles ne sont pas transmises à des tiers et sont détruites dans la 5^{ème} année de la fin des relations contractuelles à l'exception des attestations de formation et des pièces comptables. À tout moment, un participant peut demander par écrit l'accès aux données qui le concerne.

L'enregistrement des séquences de formation ne sont admises qu'en cas exceptionnels pour autant que tous les participants et formateurs concernés aient donné explicitement leur accord.

En signant le bulletin d'inscription, le participant reconnaît avoir pris connaissance des dispositions en vigueur concernant le traitement de ses données.